

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

Date de révision: 22.08.2017

Code du produit: FWB_B13

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Peinture aux standolies pour bois et métaux ferreux à l'extérieur.

Le produit doit être utilisé exclusivement pour les applications citées dans la notice technique ou dans les instructions de traitement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BEECK'SCHE FARBWERKE GmbH	
Rue:	Neustadt 458	
Lieu:	D-84028 Landshut	
Téléphone:	+49 (0) 7333 / 9607-11	Téléfax: +49 (0) 7333 / 9607-10
e-mail:	info@beeck.com	
Interlocuteur:	Ralf Rieks	Téléphone: +49 (0) 7333 / 9607-14
e-mail:	Ralf.Rieks@beeck.com	
Internet:	www.beeck.com	
Service responsable:	Werk Laichingen, Gottlieb-Daimler-Str. 4, D-89150 Laichingen	
	Tel. +49(0)7333/9607-11	
	Fax: +49(0)7333/9607-10	
	8.00 -16.00 h	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Belgique / Belgium +32 70 245 245
 GBK GmbH Global Regulatory Compliance
 +49(0)6132/84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P501 Evacuation conformément aux réglementations en vigueur.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 EUH208 Contient 3-Iod-2-propinylbutylcarbamate, Terpène d'orange. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Ne pas décharger dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

Date de révision: 22.08.2017

Code du produit: FWB_B13

Page 2 de 9

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
68551-19-9	Hydrocarbures, en C11 à C14, isoalcanes, aromatiques cycliques <2%			20 - < 25 %
	271-369-5		01-2119480162-45	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
68409-80-3	Acides gras, ramifiés en C6 à C19, sels de calcium			1 - < 5 %
	270-064-4			
	Skin Irrit. 2; H315			
55406-53-6	3-Iod-2-propinylbutylcarbamate			0,1 - < 1 %
	259-627-5			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Acute 1; H332 H302 H318 H317 H335 H400			
8028-48-6	Terpène d'orange			0,1 - < 1 %
	232-433-8		01-2119493353-35	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation. Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Allonger la personne affectée par le produit et l'empêcher de bouger ; si elle perd connaissance, la placer en position de réveil.

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Tenir les personnes concernées au chaud et au calme. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. En cas d'irrégularité ou d'arrêt de la respiration : Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

Après contact avec la peau

Laver avec soin la peau contaminée à l'eau et au savon. Retirer les vêtements souillés. Ne pas utiliser de solvants ni de diluants. Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles ont été mises en place. Consulter immédiatement un oculiste.

Après ingestion

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Lors de vomissements spontanés avec perte de conscience, tendre le cou et amener le blessé dans la position couchée sur le côté et stable. Tenir les personnes concernées au chaud et au calme. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation de la peau, Irritation des yeux
toux, mal de tête, nausée, somnolence

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

Date de révision: 22.08.2017

Code du produit: FWB_B13

Page 3 de 9

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique (décontamination et fonction vitale).

L'aspiration de liquide pendant l'absorption ou les vomissements peut provoquer une grave pneumonie causée par les produits chimiques.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

dioxyde de carbone (CO₂), mousse, jet d'eau pulvérisée ou poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long des sols.

Du monoxyde de carbone est libéré en cas de combustion incomplète. Ne pas respirer les vapeurs ni les gaz de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire

Les gaz de combustion sont partiellement condensés avec l'eau utilisée pour éteindre l'incendie et contaminent cette eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par brouillard d'eau.

L'eau d'incendie et la terre contaminées doivent être éliminées conformément aux réglementations administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ne pas fumer. Enlever toute source d'ignition. Veiller à une ventilation adéquate.

Masque de protection en cas d'apparition de gaz, vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Eviter la pénétration dans le sous-sol.

Contactez immédiatement les autorités compétentes si le produit s'évacue dans le sol, une étendue d'eau ou les égouts.

Empêcher le rejet dans les fleuves ou eaux de surface en établissant des barrages de sable ou de terre ou en prenant d'autres mesures d'arrêt appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit renversé ou qui fuit doit être absorbé à l'aide d'un matériel absorbant non inflammable (sable, terre, terre à diatomées) puis enfermé dans des récipients. Les conteneurs doivent être fermés hermétiquement, identifiés et entreposés en toute sécurité.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 7, 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Tenir les récipients hermétiquement fermés. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Le traitement ultérieur / l'enlèvement des couches de peinture, comme le meulage, le décapage à la flamme, etc. peut dégager des poussières et/ou des vapeurs dangereuses. pulvérisation/Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

Date de révision: 22.08.2017

Code du produit: FWB_B13

Page 4 de 9

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Équipement de protection approprié: Voir section 8.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long des sols. La distance de retour de flamme peut être considérable.

Les chiffons, le papier et les autres matériaux utilisés pour éponger sont susceptibles de prendre feu. Après utilisation, on devra les recueillir dans des récipients fermés non inflammables et les éliminer en respectant les règles de sécurité.

Information supplémentaire

Manipulation, stockage et transport conformément aux réglementations locales et dans les récipients annotés en conséquence et appropriés à ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de l'eau et de l'humidité ambiante.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart de: des oxydants

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau pendant le stockage.

Il est interdit de fumer dans les entrepôts.

Refermer soigneusement les bidons et les stocker à la verticale pour éviter tout écoulement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m ³	F/m ³	Catégorie	Origine
14807-96-6	Talc (sans fibre d'amiante)	-	2		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	-	10		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une aération et/ou à une évacuation suffisantes. Lorsque la concentration de solvants est supérieure aux valeurs limites d'exposition, porter un appareil de protection respiratoire approprié et agréé.

Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter le contact avec les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Pendant le travail, ne pas manger, boire, fumer ou priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection en cas de danger d'éclaboussures. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains

Gants de protection

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

Date de révision: 22.08.2017

Code du produit: FWB_B13

Page 5 de 9

Le fabricant recommande les matériaux suivants pour les gants: PVC - Gants de protection.
Choisir les gants de protection en fonction des conditions d'utilisation concrètes et observer les instructions d'emploi du fabricant.
Protection préventive de la peau: crème de protection de la peau.

Protection de la peau

Vêtements étanches, résistant aux produits chimiques (solvant).

Protection respiratoire

Lorsque la concentration de solvants est supérieure aux valeurs limites d'exposition, porter un appareil de protection respiratoire approprié et agréé. (vapeurs organiques, point/intervalle d'ébullition: > 65°C)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	blanc (blanche), teinté(e)
Odeur:	doux (douce)
pH-Valeur:	n.a.

Modification d'état

Point de fusion:	Donnée non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Donnée non disponible.
Point d'éclair:	61 °C
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide:	Donnée non disponible.
gaz:	Donnée non disponible.

Dangers d'explosion

Donnée non disponible.

Limite inférieure d'explosivité:	Donnée non disponible.
Limite supérieure d'explosivité:	Donnée non disponible.
Température d'inflammation:	Donnée non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

solide:	Donnée non disponible.
gaz:	Donnée non disponible.

Température de décomposition:	Donnée non disponible.
-------------------------------	------------------------

Propriétés comburantes

Donnée non disponible.

Pression de vapeur:	Donnée non disponible.
Densité:	1,20 g/cm³
Hydrosolubilité:	Donnée non disponible.

Solubilité dans d'autres solvants

Donnée non disponible.

Coefficient de partage:	Donnée non disponible.
Durée d'écoulement:	100 s / 3 mm
Densité de vapeur:	Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

Date de révision: 22.08.2017

Code du produit: FWB_B13

Page 6 de 9

Taux d'évaporation:

Donnée non disponible.

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme. Voir section 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions de stockage normales et en cas d'utilisation normale, il ne se produit pas de réactions dangereuses.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'eau et de l'humidité ambiante. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

des oxydants puissants; acides forts,

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est stocké et utilisé selon les indications.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68551-19-9	Hydrocarbures, en C11 à C14, isoalcanes, aromatiques cycliques <2%				
	par voie orale	DL50 > 5000 mg/kg	rat		
	dermique	DL50 > 5000 mg/kg	lapin		
	par inhalation vapeur	CL50 > 5000 mg/l	rat		
55406-53-6	3-Iod-2-propinylbutylcarbamate				
	par voie orale	ATE 500 mg/kg			
	par inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Dessèchement de la peau dû à la perte de graisse. Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

L'inhalation de vapeurs importantes de solvants peut avoir un effet anesthésiant. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

Date de révision: 22.08.2017

Code du produit: FWB_B13

Page 7 de 9

vomissements.

L'aspiration de liquide pendant l'absorption ou les vomissements peut provoquer une grave pneumonie causée par les produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Evacuation conformément aux réglementations en vigueur. Incinération de déchets dangereux. Doit être incinéré dans une installation agréée pour l'incinération ayant un permis délivré par les autorités compétentes.

Code d'élimination des déchets - Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages vidés et nettoyés de manière appropriée peuvent être recyclés. Les emballages impossibles à nettoyer doivent être éliminés de la même manière que le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport fluvial (ADN)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

Date de révision: 22.08.2017

Code du produit: FWB_B13

Page 8 de 9

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

La valeur limite des COV [composés organiques volatiles] (catégorie de produits: II.A d, Lb) pour le produit prêt à l'emploi est au maximum de 300 g/l. Le taux de COV dans le produit prêt à l'emploi est au maximum de <300 g/l.

Information supplémentaire

Aucune substance dangereuse (SVHC) selon REACH, article 57.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

n.a. = non applicable

n.d. = non déterminé

a. d. d. = aucune donnée disponible

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Peinture aux standolies pour extérieur BEECK

Date de révision: 22.08.2017

Code du produit: FWB_B13

Page 9 de 9

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208

Contient 3-Iod-2-propinylbutylcarbamate, Terpène d'orange. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le produit doit être utilisé exclusivement pour les applications citées dans la notice technique ou dans les instructions de traitement.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)